



Présents du CA :	Présents Membres majeurs :	Excusés :
Véronique Mayayo Yoann Blériot Eric Mayayo Hervé Fillastre	Sophie Bourcillier David Cuinet	Flavien Pothier

Lieu : Salle de Réunion de la salle des sports de Pessalle, Audenge –19h00 à 21h30.

ASSEMBLEE GENERALE

Association « Les Archers d'Audenge »

Le 19 octobre 2004

Le 19 novembre 2004 à 19 heures s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association **Les Archers d'Audenge** au club house du complexe sportif de Pessalle rue des Fauvettes à Audenge.

Etaients présents : - 11 parents & 1 pouvoir.
- 1 adhérente éligible.
- 5 membres électeurs.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Eric MAYAYO assisté de Madame Véronique MAYAYO en sa qualité de Secrétaire de l'Association
Il est établi une feuille de présence signée par tous les Membres, et parents des Membres mineurs (liste jointe en annexe).

* Rappel de la modification de l'article 13 des Statuts, uniquement pour cette AG :

Article 13 *Conseil d'Administration*

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 4 (quatre) membres au moins et de 6 (six) membres au plus, élus au scrutin secret pour 3 (trois) années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Est éligible au Conseil d'Administration *toute personne âgée de dix-huit ans au moins au jour de l'élection, membre de l'Association à jour de ses cotisations*. Elle doit jouir de ses droits civiques et politiques.

Est électeur *tout membre actif âgé de dix-huit au moins au jour de l'élection, ayant adhéré à l'association depuis plus de six mois et à jour de ses cotisations*.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, et au scrutin secret son bureau composé de :

- un(e) président(e),
- un(e) secrétaire,
- un(e) trésorier(e),
- et des adjoints éventuels suivants le nombre de membres du Conseils d'Administration.

Les différentes charges des membres du Conseil d'Administration sont précisées dans le règlement intérieur qui doit être préparé par le Conseil d'Administration et adopté par l'Assemblée Générale.

En cas de vacance de postes, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par l'Assemblée Générale suivante.

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir de rétribution en cette qualité.

NOTA : La modification concerne la réduction des temps de présence dans l'association.

**Ordre du jour :**

- | | | |
|---|---|----------|
| ❶ | Mot du Président | |
| ❷ | Rapport Moral | Adoption |
| ❸ | Rapport Financier 2003-2004 | Adoption |
| ❹ | Objectifs 2004-2005
Budget 2004-2005 | Adoption |
| ❺ | Election au Conseil d'Administration | Vote |
| ❻ | Election du bureau | |
| ❼ | Questions diverses – Débat
Nomination de chargés de missions | |

Verre de l'amitié sportive

❶ Mot du Président

La séance a été ouverte par le mot du Président, qui a remercié chacun de leur présence et a exposé la volonté de l'association de continuer dans la voie tracée durant sa première année d'existence.

Il a également invité des membres adultes à rejoindre le Conseil d'Administration.



② Rapport Moral

Fin de la première année d'existence de l'Association.

Petit rappel historique :

Issue de la découverte de ce sport sur les activités Cap33, puis sur la volonté de pratiquer en restant sur la commune d'Audenge.

- 18 novembre 2003 (1 an) : Assemblée Générale Constitutive
- 29 novembre 2003 : Enregistrement en Préfecture
- 20 décembre 2003 : Parution au Journal Officiel

Février 2004 : Affiliation UFOLEP – Début des entraînements.

La petite saison a vu la présence de 13 membres : 6 adultes et 7 jeunes.
Découverte totale pour certains, poursuite de la pratique pour d'autres.

Les entraînements en salle et en extérieur on permet de participer très vite à des concours Départementaux, avec les clubs de St Selves et Bègles.

Le bureau souhaite remercier la mairie d'Audenge, et plus particulièrement Rémi Gadou, pour leur implication dans la naissance de cette association :

Par la mise en convention de l'ensemble du matériel de tir à l'arc lié à l'activité de Cap33,

Par la mise à disposition des installations municipales, même si nous espérons petit à petit améliorer notre créneau de pratique,

Surtout, par la réalisation d'équipement de pratique : ciblisme de la salle, armoire de rangement, chevalets pour butte de tir.

Le bilan sportif de cette première année est encourageant, puisque nous avons 3 champions départementaux :

- David CUINET, en Junior arc classique sans viseur,
- Anthony LAFUENTE, en Poussin arc classique sans viseur,
- Thomas MAYAYO, en Poussin arc classique avec viseur.

Rappel de notre participation aux animations de la commune :

- Téléthon 2003 – et je vous invite à participer activement en 2004,
- Animations CAP33 des petites vacances : (une dizaine participante hors club),
- Participation d'une équipe au RALLYE PEDESTRE du comité des fêtes,
- Animations DECOUVERTE AU COLLEGE,
- Animations à LA FÊTE AU VILLAGE (Découverte adultes -40 essais),
- Animations CAP33 ETE, avec parcours nature (35 personnes),
- Animations au FETES de l'ETE
- Participation à LA NUIT DES ARCHERS.
- Animations à LA JOURNEE DE LA FORME
- Un concours organisé le 12 août avec 19 participants,
- Un super repas de fin de saison au Port, plein d'animation fin juin !

Adopté :

- **11 votants Pour, dont les 4 membres du Bureau**



③ Rapport Financier

Pour la saison 2003/2004 (9 mois de fonctionnement depuis la création), l'association a pu dégager un léger excédent et ce malgré l'achat massif de matériel et l'absence de subvention de la Mairie (aides essentiellement matérielles et structurelles).

Les avances de trésorerie de la part d'Eric Mayayo ont en outre permis de réaliser les achats prévus dans la subvention du Conseil Général.
Pour 2004/2005, il serait souhaitable d'éviter ce type de fonctionnement en gardant une trésorerie et en planifiant les dépenses plus en amont.

Merci à Eric qui tient au quotidien un registre informatisé des comptes de l'association.

ASSOCIATION : LES ARCHERS D'AUDENGE			
ETATS FINANCIERS : DU 01/09/03 AU 01/09/04			
<i>Compte de résultat</i>			
CHARGES	Exercice N	PRODUITS	Exercice N
<i>Charges d'exploitation</i>		<i>Produits d'exploitation</i>	
60 Achats	1 916,25	70 Produits des activités	632,00
6010 - Achats pour les buvettes	259,85	7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas...)	65,00
6063 - Fournitures pour les activités - Matériel pédagogique	881,24	7081 - Participations aux soirées (repas, etc...)	401,00
6065 - Achat de licences	507,26	7085 - Autres recettes d'activités (textiles, etc...)	166,00
6068 - Habillement (maillots, etc...)	267,90		
61 / 62 Autres charges externes	394,34	74 Subventions d'exploitation	463,00
6110 - Organisations de soirées (Traiteur, orchestre...)	91,65	7440 - Collectivités territoriales	
6130 - Locations (matériel et équipements)	84,00	7442 - Conseil Général	463,00
6150 - Entretien et réparations du matériel	167,22		
6260 - Frais postaux et de téléphone	14,47	75 Autres produits de gestion courante	1 629,61
6270 - Services bancaires	37,00	7510 - Dons manuels	791,88
63 Impôts, taxes et versements assimilés	37,54	7560 - Cotisations des adhérents	500,00
6350 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	37,54	7540 - Produits de gestion courante	337,73
65 Autres charges de gestion courante	322,73		
6580 - Autres frais de gestion courante	322,73		
TOTAL DES CHARGES	2 670,86	TOTAL DES PRODUITS	2 724,61
Solde créditeur : Excédent	53,75	Solde débiteur : Déficit	
TOTAL GENERAL	2 724,61	TOTAL GENERAL	2 724,61

Le trésorier,
Yoann BLERIOT

Adopté :

- 11 votants Pour, dont les 4 membres du Bureau



④ Objectifs 2004-2005

La volonté de l'association est de promouvoir ce sport, dans un esprit de loisirs, en permettant la pratique en compétition, et surtout de découvrir d'autre façon de tirer à l'arc :

- Parcours nature,
- Pratique de sports combinés : Arc et raquettes, course à pied, raid,
- Pratique « historique » : tir au roi, beursault.

➤ Manifestations

- Téléthon le 4 décembre 2004 (présentation, volontaires, organisation)

Réunion dans la quinzaine

- - Passage de Progression 12 ou 19 décembre
- - Concours en déplacement : dates importantes : voir planning
- - Concours à Audenge : 13-02-05, salle
- - Concours à Audenge : 17-04-04, extérieur

Nous sommes déjà passés à 23 membres, plus l'accueil des Archers de Blagon.

Budget

Le budget prévisionnel montre clairement que la balance sera positive ; à nous de poser la politique d'achat de matériel, d'organisation de tournois, de repas pour ne pas se tromper.

Si, comme nous l'avons prévu, nous organisons des compétitions, il faudra investir dans du matériel onéreux tel des cibles rondes (120 € pièce), des filets, etc....

La recherche de partenaires privés devient une nécessité.

<i>Prévisionnel</i>			
CHARGES	Exercice N	PRODUITS	Exercice N
<i>Charges d'exploitation</i>		<i>Produits d'exploitation</i>	
60 Achats	2 700,00	70 Produits des activités	966,00
6010 - Achats pour les buvettes	300,00	7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas...)	100,00
6063 - Fournitures pour les activités - Matériel pédagogique	1 400,00		
6065 - Achat de licences	750,00	7081 - Participations aux soirées (repas, etc...)	700,00
6068 - Habillement (maillots, etc...)	250,00	7085 - Autres recettes d'activités (textiles, etc...)	166,00
61 / 62 Autres charges externes	950,00	74 Subventions d'exploitation	2 100,00
6110 - Organisations de soirées (Traiteur, orchestre...)	500,00	7440 - Collectivités territoriales	
6130 - Locations (matériel et équipements)		7442 - Conseil Général	500,00
6150 - Entretien et réparations du matériel	300,00	7443 - Commune	1 600,00
6260 - Frais postaux et de téléphone	150,00		
6270 - Services bancaires			
63 Impôts, taxes et versements assimilés		75 Autres produits de gestion courante	1 550,00
6350 - Autres impôts, taxes et versements assimilés		7510 - Dons manuels	800,00
		7560 - Cotisations des adhérents	750,00
		7540 - Produits de gestion courante	
		7580 - Participations pour l'organisation de stages	
TOTAL DES CHARGES	3 650,00	TOTAL DES PRODUITS	4 616,00
Solde créditeur : Excédent	966,00	Solde débiteur : Déficit	
TOTAL GENERAL	4 616,00	TOTAL GENERAL	4 616,00

Le trésorier,
Yoann BLEROT

Adopté :

- **14 votants Pour, dont les 4 membres du Bureau**



⑥ Election au Conseil d'Administration

2 postes vacants.

Sophie Bourcillier candidate.

Après vote à main levée, élection au Conseil d'Administration à l'unanimité.








⑥ Election du Bureau

Réunion du Conseil d'Administration



➤ Mise en place du bureau

- Postes possibles : Vice-président & Trésorier adjoint, ces fonctions ne sont pas obligatoires. Par contre Mr Hervé Fillastre souhaite se retirer du Bureau en restant au Conseil d'Administration. Après accord du Président, validation du nouveau Bureau et du Conseil d'Administration.

➤ Bureau

	Président d'honneur Maire d'Audenge	Mr Francis GADOU
	Président	Mr Eric MAYAYO
	Vice-président	<i>Néant</i>
	Trésorier	Mr Yoann BLEROT
	Trésorier adjoint	<i>Néant</i>
	Secrétaire	Mme Véronique MAYAYO
	Secrétaire adjoint	Mlle Sophie BOURCILLIER

Membres du Conseil

	Responsable Animations	Mr Hervé FILLASTRE
	Membre d'honneur	Mr Flavien POTHIER



7 Questions, idées diverses et nomination des chargés de missions

➤ DEBAT sur questions de l'assistance.

-Téléthon 2004 : Mr le président présente l'organisation sous forme d'un relai qu'il souhaiterait mettre en place. L'inscription étant libre et entièrement reversée à l'AFM.

- EMA (école multi activités) : Hervé Fillastre prendra en charge cette animation au dernier trimestre scolaire.

- Mr Odekerken a demandé s'il était possible de prévoir des stages de perfectionnement. Le bureau ne pense pas en proposer cette année par manque de disponibilité d'encadrement, mais est favorable à cette forme d'activité, en la spécialisant à différentes forme de pratique.

➤ Chargés de Missions

🚩 Qui : Membres de l'association, ou parents des membres mineurs.

🚩 Pourquoi : Apporté une participation active à la vie de l'association

🚩 Comment : Présence aux réunions du Conseil d'Administration, sans pouvoir de vote.

Prise en charge de missions particulières :

- ✓ Organisation de la logistique de manifestation,
- ✓ Prise en charge des travaux matériels,
- ✓ Recherche de partenaires,
- ✓ Etc.

Nominée :

Mme LAFUENTE Rachel

Logistique de manifestations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

De l'assemblée, il a été dressé un procès-verbal signé par le président et la secrétaire de séance.

La secrétaire :



Les Archers d'Audenge
 Chez Monsieur Eric Mayayo
 7 rue des Sangs
 33980 Audenge
 Tel : 05 56 26 95 04

PROCES-VERBAL Assemblée Générale Ordinaire

Les membres de l'Association Les Archers d'Audenge se sont réunis en assemblée générale le 19 novembre 2004 à 19 heures au club house de Pèssalle à Audenge.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (liste des participants en annexe). L'assemblée est présidée par Monsieur Eric Mayayo en qualité de président et de Madame Véronique Mayayo en est nommée secrétaire.

Le quorum est atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis, le débat s'ouvre entre les participants.

Principaux sujets abordés :

- Participation au Téléthon 2004.
- Participation à la compétition organisée par le club de St Médard en Jalles «Les petits indiens » réservé aux enfants.
- Calendrier 2004-2005 des compétitions communiqué aux membres.
- La Nuit des Archers : accord de principe pour participer à l'organisation, sans engagement financier.
- Sponsors; Mécénat à trouver pour permettre des déplacements parfois coûteux.
- Bilan positif des premières compétitions.
- Grande satisfactions de l'implication de la mairie dans le développement de l'association.

Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote les différents points à l'ordre du jour :

- ° Première résolution : l'assemblée approuve le rapport moral du président.
- ° Deuxième résolution : l'assemblée approuve le rapport financier du trésorier.
- ° Troisième résolution : l'assemblée approuve les objectifs et le budget du président et du trésorier.

Constitution du nouveau Conseil d'Administration :

- | | |
|--------------------------------|---|
| - Mr Mayayo Eric | Président |
| - Mme Mayayo Véronique | Secrétaire |
| - Mr Blériot Yoann | Trésorier |
| - Mme Boucillier Sophie | élue Secrétaire Adjointe (membre du bureau) |
| - Mr Fillastre Hervé | Responsable des animations |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et la secrétaire de séance.

Le Président

La secrétaire



Liste émargement AG 19-11-04 présence



Les Archers d'Audenge

ASSEMBLEE GENERALE, 19 novembre 2004

Emargement de Présence

Nom	Prénom	^{Pouvoir} Date de remise	Emargement
BESNARD	DAVID		Besnard
BESNARD	JEREMIE		Besnard
BLERIoT	YOANN		B
BOURCILLIER	SOPHIE		Bourcillier
BRIERE	GUILLAUME		Briere
CUINET	BRUNO		CUINET
CUINET	DAVID Michel (père)		CUINET
DELFORGE	YOHAN	Mr BRIERE	
FAUBET	VICTOR		
FILLASTRE	HERVE		Fillastre
GAULTIER	BRANDON		Gaultier
GROS	AURELIEN		
LAFUENTE	ANTHONY		Lafuente
MAYAYO	ERIC		Mayayo
MAYAYO	JUDITH		Mayayo
MAYAYO	THOMAS		Mayayo
MAYAYO	VERONIQUE		Mayayo
ODEKERKEN	HUGUES		Odekerken
ODEKERKEN	ROMAIN		Odekerken
PONCABARE	QUENTIN		Poncabare
POTHIER	FLAVIEN		Abs
RAYNAUD	ROMAIN		
VEGA	ROBIN		